

Emetteur : Service des Ressources Humaines

12/03/2025

Destinataires : Tous les agents

**OBJET : Psychologue du travail**

Un poste de Psychologue du travail est à pourvoir sur l'EPSM de la Roche sur Foron, dès que possible, en CDD, pour une durée de 6 mois, renouvelable. Poste vacant. La quotité de travail sera à définir (entre 40 et 60%).

**Fonction**

Placé(e) sous la responsabilité hiérarchique du DRH, le psychologue du travail exerce son activité au sein de l'établissement et participe ainsi à la politique de prévention des risques professionnels

Par ses missions d'intervention et d'accompagnement auprès des salariés, son action a pour but de la préservation de la santé psychique des salariés et l'amélioration des conditions de travail. Il coopère ainsi avec les autres acteurs de l'équipe pluridisciplinaire de santé, sécurité au travail.

Le psychologue du travail assure des missions de conseil, d'accompagnement, de diagnostic et de sensibilisation pour les différents acteurs de l'établissement, tant au niveau organisationnel, que collectif ou individuel, dans le cadre de la prévention des risques professionnels, en particulier psychosociaux.

**Activités principales**

- Mène des actions d'ingénierie psychosociale en milieu de travail à la demande des différents préventeurs, d'un encadrant ou à la demande de l'agent lui-même, en lien avec le service du travail et en accord avec la DRH.
- Participation à une stratégie de prévention des risques RPS sur l'ensemble de l'établissement en tant que membre du réseau santé, sécurité du travail des HDL.
- Prend en charge les personnels en situation de difficulté au travail, par une démarche de diagnostic, un accompagnement adapté, une orientation vers des personnes ressources de l'établissement ou extérieures.
- Etudie et analyse les aspects psycho-socio-organisationnels des situations de travail en vue d'en repérer les dysfonctionnements susceptibles d'être à l'origine de troubles. Accompagne les services / équipes dans la recherche de solutions.
- Est l'interlocuteur privilégié dans la résolution de conflits au travail.
- Participe à la politique de maintien et de retour dans l'emploi des personnels en situation de handicap ou de restrictions d'aptitudes, et oriente vers les personnes ressources de l'établissement.
- Assure une prestation de conseil et d'expertise auprès des différents interlocuteurs.

**Formations et expériences requises**

Formation DESS ou Master 2 de psychologie du travail

Enregistrement au répertoire ADELI exigé

**Compétences :**

- Psychologie du travail et des organisations
- Conduite des entretiens individuels ou collectifs
- Observer, analyser, conseiller, accompagner, orienter, alerter
- Techniques d'animation de groupe
- Techniques de médiation et gestion des conflits
- Prévention des risques psychosociaux
- Outils informatiques (Pack Office)
- Gestion de situations psycho-traumatiques
- Gestion de projet

**Qualités requises**

- Autonomie, discrétion, rigueur, diplomatie, disponibilité, réactivité, adaptabilité
- Sens des responsabilités
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Forte capacité relationnelle
- Capacité à rendre compte
- Compétences rédactionnelles

**Cadre administratif et horaire de travail**

Poste au forfait, entre 40 et 60%

Résidence administrative : La Roche sur Foron

Responsable hiérarchique : Directrice des Ressources Humaines

Rémunération selon la grille de la fonction publique hospitalière

**Candidature**

Les personnes intéressées devront faire parvenir une lettre de motivation accompagnée d'un C.V. à Angélique BRAND : brand-a@ch-epsm74.fr, en charge du recrutement, au plus tard le **13/04/2025**.

Karine RENAUDIN  
Directrice des Ressources Humaines



EPSM74  
Pour le Directeur et par délégation  
Stéphanie GUIBERT  
Responsable Ressources Humaines